



Directives générales pour les meneuses et les meneurs des cadres 2024

Discipline Attelage

Directives générales pour les meneurs des cadres 2024

Annexe n° 5 à la convention des cadres Attelage

1 Insignes pour les meneuses et les meneurs des cadres

Selon les "Directives pour l'équipement des cadres et des équipes du Swiss Equestrian", seuls les membres d'un cadre sont habilités à porter l'insigne actuel du cadre. Les insignes peuvent être délivrés dès l'intégration dans le cadre.

2 Réglementation au sujet des vêtements de la Fédération

Les vêtements de la Fédération sont remis uniquement aux meneuses et meneurs des cadres Elite, Perspective et de la Relève et doivent être portés lors de tous les concours internationaux CAI, CAIO et lors des championnats d'Europe et des championnats du Monde.

La Cheffe et le Chef d'Equipe lors de Championnats est habilité à autoriser des exceptions. Il (ou son remplaçant) définit la tenue obligatoire lors de manifestations internationales.

La remise des vêtements de la Fédération sera déterminée par le secrétariat de la FSSE.

Les meneuses et les meneurs sont responsables de l'entretien de leurs vêtements et sont tenus d'en prendre soin.

Pour le Vet-Check, la distribution des prix ainsi que lors de manifestations officielles, les membres du cadre Elite portent les vêtements suivants :

- La casquette
- Une chemise blanche personnelle
- La cravate ou le foulard Swiss Equestrian
- Un pantalon noir ou bleu personnel
- Des chaussures personnelles propres

Pour le Vet-Check, la distribution des prix ainsi que lors de manifestations officielles, les meneurs du cadre Perspective et tous les grooms portent les vêtements suivants :

- La casquette
- Le polo avec le logo de la Fédération
- Un pantalon personnel propre
- Des chaussures personnelles propres

Lors de basses températures pendant le Vet-Check, il est autorisé de porter une veste officielle avec l'insigne du cadre. Les personnes n'étant pas membres des cadres ne sont pas autorisées à porter des vêtements du cadre.

Seuls les membres du cadre peuvent porter l'insigne du cadre sur leur tenue de dressage.

3 Communication

Selon la conception directrice du Swiss Equestrian, nous communiquons avec objectivité et honnêteté, de manière active, loyale et en ne blessant personne. Les membres des cadres doivent se tenir à ces principes pour communiquer avec leurs divers interlocuteurs (officiels, fonctionnaires, organisateurs, meneuses:rs, groom, etc...). Ce principe est à respecter pour toute communication orale ou écrite et notamment pour la communication externe (Social Media, Facebook, propre page Web, etc...).